

**COMPTE RENDU - CTL du 03/10/2014**

*Les représentants FO pour ce CTL :*

*Sébastien BENARD, Frédéric FAUCHARD, Sébastien LIEVRE,  
Stéphane OLLIER, Philippe VALOT, Patrice VIEMON*

**Quelques extraits de notre déclaration liminaire (l'intégralité de celle-ci se trouve sur notre site internet) :**

Depuis de nombreuses années, les différents services de la DDFIP de Vendée sont soumis à rude épreuve, ce que constatent chaque jour lors de leurs visites dans les différents services les représentants FO DGFIP 85. A l'ordre du jour de ce CTL figure notamment la réorganisation des PCE « pôles de Contrôle et d'Expertise » du Département. Cette réorganisation aura malheureusement les mêmes conséquences que toutes les précédentes, à savoir le déplacement forcé des collègues désirant suivre leurs missions ou pour les autres une réaffectation sur résidence sur des emplois qu'ils ne souhaitaient pas forcément exercer... Vous osez écrire vouloir éviter l'isolement de certains agents alors que c'est vous même qui avez laissé ces agents s'isoler en affectant personne sur ces résidences ! Et rien ne semble indiquer que la qualité du service rendu sera meilleure avec cette nouvelle organisation, contrairement à ce que vous allez tenté de nous faire croire... Elle ne vous permettra que de pouvoir plus facilement supprimer des emplois dès que l'occasion vous en sera donnée !

Depuis l'annonce de la démarche stratégique et du plan triennal élaboré par les Directions locales, nous sommes inquiets devant la multitude de réorganisations en discussion entre la Direction Générale et les Directions Départementales. Quel ne fut pas notre étonnement d'apprendre que dans certains départements voisins des fermetures définitives de Trésoreries rurales étaient annoncées dans la presse pour le 01/01/2015 alors même que les Maires concernés et les représentants des personnels n'avaient pas été consultés. Nous n'osons imaginé que de telles pratiques pourraient voir le jour en Vendée, faute de quoi notre réaction ne pourrait être que violente face à une politique du fait accompli ! Rassurez nous donc sur ce point car ces méthodes semblent se répéter sur tout le territoire. Lorsque nous abordons ces dernières années le devenir du réseau, vous nous répondez systématiquement que rien n'est finalisé mais que la réflexion continue... Et ne venez pas nous provoquer ici dans cette instance en nous expliquant que ce sont les personnels travaillant dans ces trésoreries rurales qui réclament ces fermetures car si l'administration leur donnaient les moyens humains suffisants, les difficultés quotidiennes auxquelles ils sont confrontés n'existeraient pas. Les mauvaises conditions de travail de ces structures, mais aussi de tous les autres services, sont de votre responsabilité car c'est vous, qui tous les ans, supprimez des emplois. Certes, la Direction Générale ne vous attribue pas d'effectif supplémentaire, mais rien ne vous empêche non plus d'en réclamer davantage à corps et à cri en dénonçant le manque de moyen à votre disposition. Nous serions d'ailleurs les premiers à vous soutenir dans cette démarche !

Nous avons été très surpris début septembre du mail adressé par vous-même à tous les chefs de services concernant les nombreuses sollicitations des médias souhaitant réaliser des reportages au sein des Centres des Finances Publiques. Le devoir de réserve est une règle à laquelle nous tenons tous bien naturellement, mais vous expliquez votre position par ces termes :

*« Compte tenu de la période de charge que connaissent les agents et de la nécessité de les laisser exercer leurs missions sereinement, la Direction Générale a décidé de ne pas autoriser ce type de reportage au sein de nos services. »*

Pensez-vous vraiment Mr Le Président que votre souci de laisser les agents travailler sereinement est le motif principal de ce refus de laisser la presse faire son travail ? Ne pensez-vous pas plutôt qu'il serait très dérangent pour vous d'admettre que nos services ne parviennent plus à assurer dans de bonnes conditions nos missions de service public, principalement parce que les insuffisances d'effectifs sont criantes partout ? Comment expliquer le désordre de la campagne de recouvrement de cette année dans certains services avec un afflux d'usagers aux guichets plus tôt que les années précédentes du fait de l'envoi plus rapide des avis et d'une multiplication des demandes de réclamations et de délais de paiement du fait des difficultés accrues rencontrées par les usagers ?

Les restrictions budgétaires successives de ces dernières années nous amènent à nous inquiéter sur le manque de moyens dont disposent tous les services ! Nombreux sont les collègues qui ne peuvent plus à ce jour obtenir certaines fournitures administratives pourtant utiles à l'exercice de leurs missions, leurs responsables leur expliquant ne plus avoir de fonds pour satisfaire leurs demandes.

Nous vous avons aussi demandé de nous communiquer une situation actualisée des effectifs par service. Combien de départs prévisionnels en retraite sont comptabilisés à ce jour ? Le chiffre de 14 suppressions d'emplois nettes pour la fin d'année circulent dans de nombreux services ? Peut-être pourriez-vous nous confirmer ou non ce chiffre et nous dire, selon vous, quels sont les services dans lesquels vous estimez à ce jour avoir des marges de manœuvre pour désimplanter des emplois ? De notre point de vue, ces marges de manœuvre n'existent plus dans les services !

**Le 4 décembre 2014, PRIORITE AUX AGENTS, je vote FO !**

**Les réponses du Directeur :** Concernant le réseau rural, il nous précise que les principales difficultés des trésoreries rurales sont dues à leur isolement mais qu'aucune réorganisation n'est programmée pour 2015 ! Concernant la procédure de fermeture d'une trésorerie, celle-ci sera scrupuleusement respectée le moment venu (information des élus, des personnels et des syndicats). Concernant le message relatif aux médias, Le Directeur ne faisait qu'exécuter les ordres de la Direction Générale mais celui-ci estime que le terme « désordre » de notre déclaration liminaire est excessif par rapport à la réalité, d'autant plus que très peu de difficultés ne lui remontent des services... ! Concernant les difficultés budgétaires, il nous certifie qu'aucun service ne manque de fournitures administratives et qu'aucune information en ce sens ne lui ai remonté...! Le Directeur nous confirme des suppressions d'emplois pour ces prochains mois mais n'en connaît pas encore le volume départemental à ce stade. Les services impactés seront définis d'ici à la fin de l'année par la Direction (CTL « emplois » programmé le 09/12).

• **Adoption des PV du CTL du 10/06/2014 :**

Nous sommes revenus sur le procès verbal du CTL qui ne reflétait pas fidèlement les propos tenus lors de cette réunion, ce qui explique notre vote.

**Vote des OS :** ABSTENTION (FO + SOLIDAIRES), POUR (CGT + CFDT)

• **Réorganisation des PCE « Pôles de Contrôle et d'Expertise » :**

La Direction jouant sur les mots, celle-ci nous affirme ne pas démanteler les PCE mais au contraire souhaite les faire davantage travailler en équipe en mutualisant les synergies et en luttant contre l'isolement des équipes par un transfert des Herbiers et de Fontenay à La Roche/Yon, et un transfert de Challans et Luçon au Château d'Olonne.

Pour rappel, les emplois implantés avt réorganisation :

Fontenay Le Comte : 1 A	Challans : 3 A + 3 B
Les Herbiers : 1 A + 1 B	Luçon : 1A + 1 B
La Roche / Yon : 4 A + 4 B	Château d'Olonne : 3 A + 1 B

Puis après réorganisation au 01/09/2015 :

La Roche / Yon : 6 A + 5 B	Château d'Olonne : 7 A + 5 B
----------------------------	------------------------------

Nous affirmons collectivement que l'équipe de Challans est tout sauf isolée avec son effectif global de 6 agents. Nous affirmons aussi que l'absence de proximité physique avec les autres services de ces 4 résidences (SIE, CSP, etc...) risque de nuire à l'activité des PCE. Les agents de ces services bénéficieront d'une priorité pour suivre leur activité si ils le désirent, faute de quoi ils resteront sur leur résidence actuelle à la disposition du Directeur pour exercer une autre mission. Concernant plus spécifiquement le PCE de Challans, la direction prendra son temps pour déplacer physiquement l'activité au fil des départs des agents concernés (La Direction organisera une réunion sur place le 07/11). Nous savons pertinemment que toutes ces réorganisations successives n'ont qu'un seul but, celui d'absorber davantage de suppressions d'emplois. Nous ne serions d'ailleurs pas vraiment surpris si l'activité PCE en Vendée était concernée par les prochaines suppressions d'emplois que validera la Direction en fin d'année... Nous sommes relativement inquiets désormais sur d'autres réorganisations en préparation (mutualisation des FI par exemple, etc...).

**Vote des OS :** CONTRE (FO + CFDT + CGT + SOLIDAIRES)

Suite à ce vote unanime contre, la Direction reconvoquera le CTL le 13/10 sur ce point précis afin de nous présenter d'éventuelles modifications... Pour information, la Direction ne nous propose jamais de modification en 2ème lecture de ces projets, c'est dire le manque de considération fait aux représentants du personnel... Vive le dialogue social !).

• **Bilan de la campagne d'évaluation 2014 (gestion 2013) :**

	effectif noté	valorisation de 2 mois	valorisation de 1 mois	mention encouragement	cadence moyenne	mention d'alerte	pénalité de 1 mois	pénalité de 2 mois
agents administratifs	261	55	132	22	50	1	1	0
agents techniques	6	2	3	0	1	0	0	0
contrôleurs	337	74	170	46	47	0	0	0
géomètres	18	5	9	0	4	0	0	0
inspecteurs	119	23	61	17	18	0	0	0

	recours dvt autorité hiér.	recours dvt CAPL	recours dvt CAPN
agents administratifs	10	5	0
agents techniques	0	0	0
contrôleurs	8	7	1
géomètres	0	0	0
inspecteurs	3	0	0

• **Projet immobilier de Luçon :**

Après de multiples rebondissements, ce projet aboutit enfin. La première pierre sera posée le 18/11.

• **Questions diverses :**

Date des prochaines CAPL relatives à la liste d'aptitude (C en B et B en A) : le mardi 04/11.

**Affectation en Vendée de 5 cadres C « filière fiscale » stagiaires :** SIP La Roche / Yon + SPF Château d'Olonne + SIP-SIE Fontenay Le Comte (2 agents) + SIP-SIE Les Herbiers.

**Agents ayant travaillé en ZUS** (zones urbaines sensibles) : sur 39 demandes instruites, seules 9 seraient finalement validées. Leurs dossiers sont en cours d'instruction par le RH.

**Le 4 décembre 2014, PRIORITE AUX AGENTS, je vote FO !**